



MON CENTRE BOURG A UN INCROYABLE
COMMERCE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Expérimentation 2020
APPEL A CANDIDATURES

Sommaire

La Région Nouvelle Aquitaine soutient les centres-bourgs	3
A) Contexte.....	3
B) Accompagner les centres bourgs dans la revitalisation commerciale	3
Le programme MCBAIC porté par le Cabinet Auxilia-Conseil	4
A) Mobiliser les parties prenantes du centre-bourg autour des enjeux du commerce de demain	4
B) Expérimenter et tester les activités de centre-bourg lors d'un marathon créatif de 36h	4
C) Suivre les projets et faire revivre le marathon créatif	5
D) Rejoindre la communauté « Incroyable Commerce »	5
Les objectifs du programme.....	6
Budget, prises en charge et modalités d'organisation.....	7
Modalités de candidature et de sélection	7

La Région Nouvelle Aquitaine soutient les centres-bourgs

A) Contexte

Le moment que nous vivons est exceptionnel. Dans la continuité de cette crise sanitaire majeure qui réinterroge des modèles à bout de souffle, s'ajoute une crise économique sans précédent. Pourtant les chiffres et les prévisions, aussi sombres soient-ils, ne parlent pas du formidable élan de solidarité qui s'est créé dans nos régions, dans nos territoires et dans nos centres-villes. Aux côtés de l'ensemble du personnel médical et des agents en charge des services essentiels, ce sont des élus locaux, des associations, des commerçants, des artisans, des agriculteurs, qui se sont unis localement pour faire front et réinventer leurs activités en dépit des difficultés et redonner du sens à notre quotidien.

Le centre-ville est fait de multiples densités sédimentées : densité architecturale et historique, densité de centre de lieux de décision, densité humaine, densité d'offres de services et de commerces, densité d'échanges, de cultures et de richesses, densité d'emplois. Le centre-ville est un tout, un point de repère pour ses habitants. Il caractérise l'image même d'une ville, d'un bourg.

Au cœur de ces densités, de ces multiples interactions, le commerce et l'artisanat est central. Il permet de s'approvisionner, de répondre à ses besoins vitaux, de renconter, de s'informer ou encore de lutter contre l'isolement et participe à l'identité du territoire.

Si 43% des Français déclarent vouloir habiter dans une ville moyenne s'ils avaient le choix, la désertification des coeurs de villes s'intensifie année après année et remet en cause leur attractivité résidentielle.

Le développement des zones commerciales de périphérie depuis les années 1960 a accéléré le phénomène, et le taux de vacance moyen des commerces de centre-ville ne cesse d'augmenter, atteignant près de 12 % en 2017 contre 7 % en 2012.

D'autres facteurs accentuent ce phénomène : la métropolisation, l'exode de familles vers les zones périurbaines, le déplacement de certains services publics...

A ce mouvement centrifuge s'ajoute l'évolution des modes de consommation avec l'arrivée du numérique et un nombre toujours croissant d'acheteurs en ligne : en 2018, 37,5 millions de Français ont acheté sur internet sur 182 000 sites marchands actifs, un chiffre qui connaît une hausse d'environ 10 % par an.

B) Accompagner les centres bourgs dans la revitalisation commerciale

Les petites villes qui bénéficient de fonctions de centralité, notamment en milieu rural, subissent des difficultés : éloignement des grandes dynamiques économiques, faiblesse des marchés locaux de l'habitat, développement de zones commerciales périphériques, inadaptation de l'offre de logement de centre- ville et difficulté à mobiliser des moyens d'ingénierie adaptés.

Dans ce contexte, la Région a lancé en avril 2019 une politique spécifique en faveur de la revitalisation des centres-bourg et centres-villes prenant la forme d'aides en investissement et en fonctionnement sur : l'ingénierie, la mise en œuvre de projets structurants et innovants, la mutation d'ilots stratégiques ou encore le soutien au commerce et à l'artisanat.

Dans le prolongement de la politique régionale, en partenariat avec la Banque des Territoires, et dans un contexte de relance économique, une expérimentation est proposée à 5 sites sous la forme d'un programme opérationnel de redynamisation des activités de centre-ville appelé « Mon centre-bourg a un incroyable commerce » (MCBAIC) conçu et porté par le Cabinet Auxilia-Conseil.

Le programme MCBAIC porté par le Cabinet Auxilia-Conseil

« Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce » est un programme de redynamisation du commerce de centre-bourg. Il se divise en plusieurs étapes clés avec, en point d'orgue, un marathon créatif de 36h invitant les entrepreneurs en herbe comme les plus expérimentés, à tester leur activité en fonction des défis de l'économie de demain, plus durable, inclusive et innovante.

Ce programme favorise la rencontre entre, d'une part, les entrepreneurs installés en centre-bourg et/ou qui souhaitent le devenir, et d'autre part, les acteurs publics et privés du territoire, propriétaires de locaux vacants et concitoyens.

MCBAIC est une adaptation du programme **Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce** aux enjeux de la revitalisation des centres-villes de petites tailles (hors champ d'intervention du Plan « Action Cœur de Ville »).

A) Mobiliser les parties prenantes du centre-bourg autour des enjeux du commerce de demain

La première étape du programme vise à mobiliser les parties prenantes du commerce de centre-bourg et à les sensibiliser aux évolutions qui viennent questionner leurs façons de vendre, de consommer et de vivre :

- **Une conférence publique** viendra explicité les enjeux du commerce de demain, et invitera les forces vives du centre-bourg (entrepreneurs, experts, propriétaires), les décideurs politiques et les consommateurs (habitants du centre-bourg, actifs habitants en périphérie, étudiants) à se mobiliser autour du devenir de leurs activités de centre-bourg ;
- **Une enquête sur les attentes des consommateurs** sera présentée et diffusée après la conférence. Plus que de simplement comprendre les activités manquantes, elle aura pour objectif de mettre en lumière les évolutions des tendances (bio, local, recyclage...) et de proposer une vision prospective du commerce de centre-bourg selon différents scénarii.

Une conférence de presse, un mois avant le marathon créatif, viendra restituer les échanges et dévoilera les résultats de l'enquête auprès des consommateurs.

B) Expérimenter et tester les activités de centre-bourg lors un marathon créatif de 36h

a) Méthodologie

MCBAIC veut faire vivre une expérience entrepreneuriale forte aux créateurs des centres-bourgs afin les aider à construire des solutions attendues par le consommateur final.

Pendant deux jours, les entrepreneurs vont expérimenter leur projet d'activité en lien direct avec toutes les parties prenantes concernées, en utilisant notre méthodologie empruntée aux startups les plus innovantes :

- **Un guide permettant de réinterroger intégralement son business plan** afin d'être en phase avec les enjeux du commerce de demain
- **Un protocole d'animation ludique en 8 étapes** qui permettra de constituer des équipes, d'impliquer les habitants et de livrer une présentation orale devant un jury d'experts.

Le parcours proposé se veut interactif, immersif et vecteur d'énergies positives et collectives, comme le commerce de centre-bourg se doit de l'être aujourd'hui. Notre objectif commun doit être celui de la revitalisation de ces espaces afin d'y faire revenir le visiteur, l'acheteur et l'habitant.

Les équipes travailleront dans leurs propres locaux ou dans des cellules commerciales vacantes mises à disposition pour l'événement par les propriétaires du centre-ville ou la/les collectivités.

b) Qui peut candidater au marathon créatif, et pourquoi ?

Toutes les activités en cours de création et ayant besoin d'un local, d'un emplacement, ainsi que les activités déjà installées en centre-bourg sont éligibles au dispositif :

- **Commerce et artisans** (dont les activités ambulantes)
- **Services** (hors médical – paramédical)

- **Associations et collectifs citoyens**

Tous les projets allant dans le sens d'une revitalisation du centre-bourg sont les bienvenus : tiers lieux (fablab, espace de coworking) ou tout autre service inédit à destination des commerçants – habitants en centre-bourg.

Les motivations à participer sont nombreuses et diffèrent en fonction que l'on soit en activité ou en création :

- **Réinterroger son business plan** afin d'intégrer des nouveaux outils, produits ou services – de surfer sur de nouvelles tendances de consommation et d'imaginer un modèle économique pérenne/résilient ;
- **Tester un projet de création en centre-bourg** en bénéficiant de notre méthodologie unique inspirée des startups les plus innovantes ;
- **Intégrer le local le plus adapté** à son activité en centre-bourg et **tenter de remporter de nombreux prix** ;
- **Bénéficier de conseils d'experts locaux** en création d'entreprises, élus et commerçants et artisans ;
- **Identifier ou valider son marché** puisque le marathon implique directement les consommateurs ;
- **Faire connaître son projet / activité** au plus grand nombre (consommateurs, élus, journalistes, etc.).

Que l'activité soit en gestation, en plein essor ou en perte de vitesse, ce marathon créatif aura pour effet de réinterroger tous les aspects de l'activité / projet, du concept initial, à la viabilité économique.

c) Remporter de nombreux prix

Une dizaine d'équipes se confronteront ainsi aux étapes de la création d'activités et les plus convaincantes remporteront des prix qui différeront en fonction des défis identifiés avec les parties prenantes du commerce de chaque centre-bourg

- **Des mois de loyers offerts** dans un des locaux vacants ciblés par l'opération ;
- **Des accompagnements et autres prestations de services offertes** ;
- **Des prix en euros**.
-

Les prix seront amenés à être définis en fonction des territoires, de ses spécificités et des éventuels partenaires locaux. Un vote du public sera mis en place sur les réseaux sociaux et amènera les consommateurs du centre-bourg à voter pour l'activité, le projet qui leur semblera le plus pertinent.

C) **Suivre les projets et faire revivre le marathon créatif**

Chaque équipe ayant présenté un projet au jury sera suivi par les équipes d'Auxilia-Conseil, par la ville et par un « mentor » :

- **Diagnostic après jury** : forces et faiblesses des projets et préconisations. Ce diagnostic sera remis à chaque porteur en rendez-vous individuel au maximum un mois après le marathon créatif.
- **Un « mentor » local** accompagnera le porteur pendant plusieurs mois, à raison d'un rendez-vous par mois, afin d'échanger sur l'avancement du projet.
- Auxilia-Conseil mettra à disposition des participants **la plateforme « Incroyable Commerce »** qui réunit des vidéos et des conseils pour lancer, développer et pérenniser son activité (en cours de développement).

Le programme se conclura au maximum 6 mois après le marathon créatif par un « revivre ». Il s'agira de mobiliser à nouveau les participants et de faire un point sur les avancements de chacun afin d'apporter d'éventuelles préconisations complémentaires.

D) **Rejoindre la communauté « Incroyable Commerce »**

Auxilia-Conseil souhaite apporter des solutions aux problèmes que rencontre une large majorité des commerçants-artisans en activité ou en cours d'installation.

Une marque nationale, adossée à une plateforme de ressources, est en cours de développement (en lien avec le dispositif « Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce ») est sera mis à disposition des participants :

- **Des vidéos – webinaires** : pour accompagner son installation, son développement, s'inspirer des nouvelles tendances de consommation, etc.
- **Des articles** : pour informer, relayer l'information essentielle
- **Des guides de bonnes pratiques** : pour aller plus loin que les vidéos, passer à l'action !

Ces outils serviront à accompagner les participants après le marathon créatif, mais aussi à inspirer tous commerçants artisans volontaires.

Les objectifs du programme

Le dispositif est conçu pour répondre à des objectifs opérationnels (vacance en centre-ville, attirer des porteurs de projets), tout en répondant à des enjeux qualitatifs (fédérer, co-construire) :

- **Rendre les administrés consom'acteurs** : c'est par les pratiques de consommation que le changement viendra, c'est pourquoi notre programme implique directement le consommateur, en le rendant acteur de son commerce local ;
- **Pallier la vacance commerciale** : permettre à de jeunes créateurs de tester leur activité en centre-ville, et ainsi réduire, voire même supprimer, la vacance commerciale ;
- **Attirer des porteurs de projet en centre-bourg** : apporter un service inédit aux créateurs permettra de toucher des prospects à 100 km. Vous serez, pour un jour, le lieu où il faut entreprendre ;
- **Permettre à des commerçants en place de challenger leur activité** : qu'ils soient en plein décollage ou fragilisés par les crises successives, ce programme apportera une réponse opérationnelle et personnalisée ;
- **Créer un événement en centre-bourg** : créer le buzz autour de votre commerce est le leitmotiv du programme. Nous assurons une couverture média régionale et un événement qui interpellera les consommateurs ;
- **Fédérer les acteurs du centre-bourg** : cet événement ne s'arrête pas à un marathon créatif. Il cherche à fédérer les forces vives de votre territoire autour d'une thématique stratégique, celle de la pérennité du commerce de centre-bourg. Cet événement est le point de départ d'une nouvelle dynamique d'acteurs et d'une belle histoire ;
- **Faire monter en compétences les commerçants / artisans** : nous souhaitons proposer aux professionnels des outils et bonnes pratiques afin de les accompagner dans les défis du commerce numérique et serviciel ;
- **Outiliser les élus et techniciens des bourgs** afin qu'ils aient les moyens d'accompagner ce changement ;
- **Mettre en avant des projets d'exception** : en illustrant des projets soutenables, innovants et en phase avec leur marché, nous devenons ambassadeur du commerce en centre-bourg et des opportunités économiques, sociales et environnementales qu'il peut offrir à son territoire.

Budget, prises en charge et modalités d'organisation

Le programme « Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce » exige un engagement financier relativement faible pour les collectivités locales, mais demande une mobilisation de ressources humaines que nous évaluons à 50 % d'un équivalent temps plein pendant le mois et demi d'organisation. Les collectivités disposant d'ores et déjà de techniciens dédiés aux sujets du commerce seront prioritaires.

Le prix du programme par site est de 20 000 euros HT auquel il faut défaillir la participation de la Banque des Territoires (40 %) et celle de la Région Nouvelle-Aquitaine (40 %) soit un coût réel pour la collectivité de **4 000 euros HT**.

Le soutien de la Région aux collectivités sélectionnées s'effectuera sur la base d'une demande ultérieure de subvention adressée à Monsieur le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le soutien de la Banque des territoires aux collectivités sélectionnées s'effectuera sur la base d'une demande ultérieure adressée à Monsieur le Directeur Régional Nouvelle Aquitaine de la Banque des Territoires.

Il est suggéré une période de validation, formation et organisation de minimum de trois mois avant le marathon créatif.

Organisation et animation pour un programme MCVAIC	Période
Réunion de validation avec les élus et partenaires – kick off	m-3
Construction de la méthode et des outils	m-2
Accompagnement à la réalisation des outils de communication	m-2
Conférence de presse de lancement	m-1
Réunion de formation des coachs	m
Accompagnement dans l'organisation	m
Animation du programme en 36h	m
Suivi après concours	De m à m+6 max

Modalités de candidature et de sélection

Le programme MCBAIC s'adresse prioritairement aux centres villes et centres-bourgs de la région Nouvelle-Aquitaine éligibles à l'AMI revitalisation centre-ville et centre-bourg (hors programme « Action Cœur de Ville ») qui souhaitent accompagner la redynamisation de leur commerce. Plusieurs critères permettront d'apprécier la pertinence des candidatures :

- **L'existence d'une centralité commerciale** : bourg centre d'un EPCI éloigné de pôles d'attraction commerciaux (exemple : proche d'une ville moyenne ou métropole) ;
- **Un portage du programme par, ou en lien, avec l'intercommunalité** : par assurer une large mobilisation et un partage des enjeux qui concernent toutes les communes membres ;
- **Des actions déjà engagées en faveur du commerce de centre-bourg** : animation de centre-ville, boutique à l'essai, poste de manager de centre-ville, etc. Tous ces éléments seront appréciés ;
- **Une ou plusieurs problématiques identifiées** : les villes les plus fragilisées (taux de vacance commerciale, fermetures récentes ou annoncées d'activités) seront prioritaires ;
- **L'absence de projet d'implantation de zone commerciale en périphérie de la centralité.**
- **Priorité sera donnée aux propositions des collectivités ayant répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « revitalisation des centres villes/centres bourgs » de la Région Nouvelle-Aquitaine.**

Un dossier de candidature est à remplir et permettra de sélectionner 5 sites à la fois intéressés par le programme et respectant les critères de sélection.

Un comité de sélection composé de représentants du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, de la Banque des Territoires et du cabinet Auxilia-Conseil sélectionnera 5 candidatures dans le courant de l'été 2020.

Auxilia-Conseil communiquera le nom des 5 villes lauréates à partir du 11 septembre 2020 et prendra contact avec les techniciens référents pour un premier rendez-vous.

AMI MCBAIC - Documents à transmettre au plus tard le 15/08/2020 - minuit:

Les dossiers de candidature doivent être adressées par courrier à :

Monsieur le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Pôle DATAR

14 rue François de Sourdis - 33000 Bordeaux (mention « AMI Expérimentation MCBAIC »)

Une copie numérique du dossier de candidature sera adressée par courriel à :

jean.philippe-haufeurt@nouvelle-aquitaine.fr et alicia.gibaud@nouvelle-aquitaine.fr

1. Lettre d'engagement du maire et/ou Président de l'EPCI et un accord de principe des parties prenantes du centre-bourg

Le programme « Mon Centre-Bourg a Un Incroyable Commerce » accompagnera les centralités dans la mise en place d'une dynamique positive et partagée entre les différents acteurs du commerce.

Il ne remplace en aucun cas le travail de proximité qui est fait par les accompagnements locaux à la création d'activité.

C'est pourquoi nous estimons que trois acteurs sont essentiels au succès de notre programme : la ville centre et l'Etablissement public de coopération intercommunal (EPCI), le corps consulaire et l'union de commerçants. Dans le cas d'un EPCI, le programme pourra cibler des locaux vacants dans plusieurs centres-villes / centres-bourgs.

A minima, une lettre d'engagement du Maire de la ville ainsi qu'un accord de principe des consulaires et de l'union de commerçants seront requis pour candidater (annexe 2).

2. Intention de dates et de lieux

L'événement s'organise de préférence sur un jeudi - vendredi ou vendredi-samedi.

Il est conseillé de choisir une période propice au commerce de centre-bourg ou adossée à un événement existant.

L'événement se déroule en partie dans plusieurs locaux vacants du centre-bourg, dans des commerces et dans une partie commune lors du démarrage. Le choix des dates par site sera arrêté définitivement en lien avec les collectivités pour une inscription dans un calendrier opérationnel entre octobre 2020 et mars 2021

- Dossier de candidature détaillé (annexe 1)
- Lettre d'engagement du représentant légal (annexe 2)
- Proposition de dates prévisionnelles de l'opération (annexe 3)